



N°
104

Bulletin Municipal
Avril 2016

Vivre à **Poliénas**





1 Jeudi 14 janvier, les enfants du cycle 3, à la foulée blanche !...



2 Jeudi 21 janvier, Aliénor d'Aquitaine s'invite au café histoire.



3 Vendredi 12 février, boudins du Moto Club à la Noix.



4 Alain Roulleau président de l'ACCA, Pierre Soulier président des digues, et une délégation de chasseurs ont procédé à la plantation de 90 arbres.



5 Dimanche 21 février, vente de rissoles et de bœuf bourguignon, organisée par le Handi-Tuning.



6 Après 29 années de bons et loyaux services, il n'y a plus d'abonnés au numéro demandé...



7 Dimanche 13 mars, les agriculteurs du canton, ont fêté la "Saint-Antoine".



8 Relais assistants maternels, séances de psychomotricité les vendredis 11, 18, 25 mars et 1^{er} avril.



9 Lips, concert rock.

Légendes photos couverture :

Carnaval des écoles, exposition d' Evelynne Allirand, l'équipe U11 de foot Poliénoise (maillot rouge), en tête de son classement, casse-croûte en commun au pied du moulin d'Alphonse Daudet, pour les adeptes des mollets de coton.

Chères Poliénoises, chers Poliénois,

Le budget 2016 sera encore placé sous le signe de la rigueur avec pour objectif principal de poursuivre la réduction des dépenses de fonctionnement et d'effectuer le strict nécessaire en investissement afin de compenser les baisses de dotations de l'État. Un budget responsable voulu par la commission finances et voté, à une large majorité, au conseil municipal.

2016 sera une année consacrée aux études nécessaires pour le projet de restructuration du centre du village avec une D.U.P pour le terrain de la Marcousse, ainsi que les études nécessaires pour la révision partielle du P.L.U afin d'ouvrir à l'urbanisation la parcelle au Lotaret, située sous le cimetière. Enfin, nous avons un projet de lotissement de 4 lots sur la parcelle municipale située à côté des services techniques.

Côté travaux, la priorité sera donnée à la mise en conformité de l'accessibilité du commerce, de la Poste, du groupe scolaire ainsi que des travaux d'entretien.

La réfection de la Départementale RD 48 a été effectuée début avril.

Le curage et la mise aux normes de notre station de lagunage sont programmés en juin 2016.

La mise en service de la future déchetterie de Vinay est toujours prévue pour fin octobre 2016. L'appel d'offres et le choix des entreprises ont été effectués et validés par la commission du SMICTOM.

La réalisation de l'élagage des arbres a commencé, au grand dam de certains propriétaires pourtant prévenus réglementairement à plusieurs reprises depuis deux ans, et se poursuivra pour dégager les routes et les chemins communaux sur l'ensemble de la commune.

Le printemps est arrivé et tout le monde s'affaire dans son jardin ou ses champs en fonction de ses disponibilités... Alors pensez à vos voisins pour le bruit, les différentes gênes occasionnées par vos travaux et aussi à respecter l'environnement.

Les associations locales sont toujours très dynamiques et ponctuent la vie du village de moments festifs à partager : les boudins de la chasse et du moto Club, les diots du sou des écoles, les rissoles et le bœuf bourguignon du comité des fêtes, le concert rock de Lips et le grand rassemblement de la St Antoine pour les agriculteurs du Canton de Tullins.

Les visites de quartiers, interrompues pendant les mois d'hiver, vont reprendre prochainement, le samedi matin.

Depuis le 11 avril, le poste de secrétaire de mairie est assuré par Carine Croibier, en attendant l'arrivée, le 10 mai prochain, de la titulaire du poste, Stéphanie Girardet, en remplacement de Claire Grand dorénavant affectée au Conseil Départemental de l'Isère.

La commémoration du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie du 19 Mars 1962 a été célé-

brée à Poliénas le 30 mars, pour honorer Jean Visini, enfant de Poliénas mort au combat. L'occasion aussi pour la Municipalité de dévoiler le Drapeau des Anciens Combattants et son Porte-drapeau, M. Marcoz. Cet achat est une volonté de la Municipalité, après la plaque de rue du 19 mars 1962. Ce drapeau sera présent lors de toutes les commémorations pour que perdure le souvenir de ces milliers de jeunes morts pour la France et pour défendre nos Libertés.



Ce début d'année aura aussi eu son lot de tristesse. Après le décès de Raymond Carron fin 2015, Ghislaine Giry, ancienne conseillère municipale, et dernièrement Moïse Zala, ancien Maire et ancien Vice Président du Département, nous ont quittés... mais les souvenirs persisteront.

Bonne continuation.

Cordialement, votre Maire
Bernard Fournier

Erratum

Une erreur de saisie s'est glissée dans le numéro 103 de notre bulletin.

Dans la partie concernant l'énumération des mariages de l'année, il fallait lire : Elsa Kauff et François Demarque le 29 août 2015.

Merci aux familles de nous excuser pour cette maladresse.

SOMMAIRE

● Rétrospective	2	● Vie associative	12
● Mot du maire	3	● In memorium	17
● Vie municipale	4	● Etat Civil/● Mémento	18
● Vie locale	11		



Balthazard & Cotte
La chaux, notre métier

CHAUX CALCIQUES OU MAGNÉSIENNES, CARBONATE DE CALCIUM ET DE MAGNÉSIUM,
pour l'industrie, la chimie, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement, les travaux publics, la sidérurgie.

CALCIUM LIME, MAGNESIAN LIME, CALCIUM AND MAGNESIAN CARBONATE,
for industrial and chemical sectors, agriculture, construction industry, environment, Civil Works, iron and steelmaking.

ENROCHEMENTS, GRANULATS, GRAVIERS, SABLE ET MATÉRIAUX DE TP
BUILDING BLOCKS, AGGREGATES, GRAVELS, SAND AND RAW MATERIALS
for Civil works.

Balthazard & Cotte
Membre du Groupe Lhoist

15, rue Henri Dagallier - 38030 Grenoble cedex 2 - France
Tél. 33 (0) 4 76 33 58 00 - Fax 33 (0) 4 76 33 58 33
www.balthazard.com - info@balthazard.com



Décisions et délibérations du conseil municipal

Conseil municipal 20 janvier 2016

■ CM 20012016-01 : CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL, ATTRIBUTION D'INDEMNITÉ

Le conseil municipal, après avoir entendu et exposé et en avoir délibéré décide par 5 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions :

- D'accorder à Mme Monique VITTE, receveur municipal, une indemnité de conseil calculée selon les bases de l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité, au taux de 50% par an.
- De lui accorder également l'indemnité de confection des documents budgétaires.

■ CM 20012016-02 : AUTORISATION DU PAIEMENT PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- d'approuver le règlement financier régissant le recouvrement des cantines et TAP pour le prélèvement automatique
- d'imputer les dépenses liées aux commissions interbancaires sur les budgets de la commune, article 627 "services bancaires et assimilés".

■ CM 20012016-03 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SEDI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide,

- ACCEPTE le remplacement des têtes de lampadaires.
- DEMANDE que la commune de Poliéas établisse une demande de financement auprès du SEDI pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de répartition des certificats d'économie d'énergie avec le SEDI.

■ CM 20012016-04 : TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU A L'INTERCOMMUNALITÉ

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- S'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes

■ CM 20012016-05 : VOTE D'UN TARIF DE GARDE A LA GARDERIE A L'UNITÉ

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De voter les tarifs de la garde à l'unité présentée ci-dessus.

- L'application de ces tarifs à l'unité à compter du 1^{er} février 2016.

Conseil municipal 24 février 2016

■ CM 24022016-01 : RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- REFUSE DE SE PRONONCER sur la composition du conseil communautaire dans le cadre de l'accord local précisé dans le tableau présenté supra.
- Valide de fait la composition du conseil communautaire de droit commun.
- Désigne Monsieur Bernard FOURNIER et Madame Florence VITALONI comme titulaires.

Conseil municipal 16 mars 2016

■ CM16032016-01 : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le compte de gestion du trésorier municipal du budget principal commune pour l'exercice 2015.
- déclare que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

■ CM16032016-02 : Approbation du compte administratif 2015 – budget commune

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2015

■ CM16032016-06 : Budget primitif 2016 – Budget commune : vote des trois taxes directes locales

Le conseil municipal après en avoir délibéré, avec 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention, vote pour l'année 2016 les taux ci-après :

Taxes	Taux 2014	Coefficient	Taux de référence	Taux votés	Bases prév. 2015	Produit
D'habitation	6,69 %	1,97	6,82 %	6,82 %	1 258 000 €	85 796 €
Foncière (bâti)	14,47 %		14,76 %	14,76 %	773 100 €	114 110 €
Foncière (non bâti)	27,88 %		28,43 %	28,43 %	85 200 €	24 222 €
Produit attendu au titre de l'année 2016						224 128 €

■ CM16032016-03 : Approbation du compte de gestion 2015 – Budget commerce multiservices

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- approuve le compte de gestion du trésorier municipal du budget commerce multiservices pour l'exercice 2015.
- déclare que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

■ CM16032016-04 : Approbation du compte administratif 2015 – Budget commerce multiservices

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget commerce multiservices 2015.

■ CM16032016-05 : Budget primitif 2016 – Budget commune : affectation du résultat de l'exercice 2015

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal, décide :

- de reporter au budget primitif 2016 - section de fonctionnement - RECETTES – article 002 "excédent antérieur" la somme de 282 710,33 €
- de reporter au budget primitif 2016 – section d'investissement – RECETTES – article 1068 "excédent de fonctionnement capitalisé" la somme de 100 000,00 €
- de reporter au budget primitif 2016 – section d'investissement – RECETTES – article 001 "solde d'exécution d'investissement reporté" la somme de 20 758,35 €

■ CM16032016-07 : Budget primitif 2016 – Budget commune : affectation des restes à réaliser 2015

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte les états des restes à réaliser suivants :
- le montant des dépenses d'investissement du budget principal à reporter ressort à 11 670 €
- Autorise M. le Maire à signer ces états

et à poursuivre les paiements et les recouvrements dans la limite des crédits figurant sur ces états.

- Dit que ces écritures seront reprises dans le budget de l'exercice 2015.

■ CM16032016-08 : Budget primitif 2016 – Budget commune : adoption du budget 2016

après en avoir délibéré à l'unanimité :

- précise que le budget primitif 2015 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2014, au vu du compte administratif 2014 et du compte de gestion 2014 et de la délibération d'affectation du résultat de fonc-

tionnement adoptée lors de la même séance

- adopte les quatre sections ainsi qu'il suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	358 200,00 €	002	Excédent antérieur reporté	282 710,33 €
022	Dépenses imprévues	35 998,00 €	13	Atténuation des charges	20 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	105 450,00 €	42	Opération d'ordre entre secteur	- €
66	Charges financières	51 000,00 €	70	Produit des services	31 510,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €	73	Impôts et taxes	549 859,00 €
12	Charges de personnel	421 329,00 €	74	Dotations et participations	70 295,00 €
			75	Autres produits de gestion courante	23 002,67 €
14	Atténuation de produits	400,00 €	76	Produits financiers	- €
TOTAL 977 377,00 €			TOTAL 977 377,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
020	Dépenses imprévues	11 109,95 €	001	Solde d'exécution reporté	20 758,35 €
40	Opérations d'ordre entre secteur		10	Dotation fonds divers	117 388,00 €
16	Remboursement d'emprunt	75 000,00 €	13	Subvention d'investissement	36 753,60 €
20	Immobilisations incorporelles	30 570,00 €	16	Emprunt et dettes assimilés	
21	Immobilisations corporelles	550,00 €	27	Autres immobilisations financières	
23	Immobilisation en cours	46 000,00 €			
	Restes à réaliser	11 670,00 €			
TOTAL 174 899,95 €			TOTAL 174 899,95 €		

- Adopte dans son ensemble le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 977 377,00 €
 Section d'investissement : 174 899,95 €
 Total : 1 152 276,95 €

get par nature au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

■ CM16032016-09 : Budget primitif 2016 – Budget commerce multiservices : affectation du résultat de l'exercice 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- décide de reporter au budget primitif 2016 - section d'exploitation - RECETTES - article 002 "excédent antérieur" la somme de 3454,83 €

- décide de reporter au budget primitif 2016 – section d'investissement – DEPENSES – article 001 "déficit antérieur reporté" la somme de 657,16 €

- confirme que la commune a voté le bud-

Décisions et délibérations du conseil municipal

■ CM16032016-10 : Budget primitif 2016 – Budget commerce multiservices : adoption du budget 2016

après en avoir délibéré
à l'unanimité pour :

● précise que le budget primitif 2016 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2015, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2015 et de la délibération

d'affaffectation du résultat de fonctionnement adoptée lors de la même séance

● adopte les quatre sections ainsi qu'il suit :
● adopte dans son ensemble le budget primitif 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

● confirme que la commune a voté le budget commerce multiservices par nature
– au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
– au niveau du chapitre pour la section d'investissement

Section d'exploitation : 13 294,83 €
Section d'investissement : 6 913,00 €
Total : 20 207,83 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
011	Charges à caractère général	5 400,00 €	002	Excédent antérieur reporté	3 454,83 €
022	Dépenses imprévues	661,83 €	75	Autres produits de gestion	9 840,00 €
65	Autres charges gestion courante	70,00 €			
66	Charges financières	258,00 €			
68	Dotations aux amortissements	6 913,00 €			
TOTAL 13 294,83 €			TOTAL 13 294,83 €		

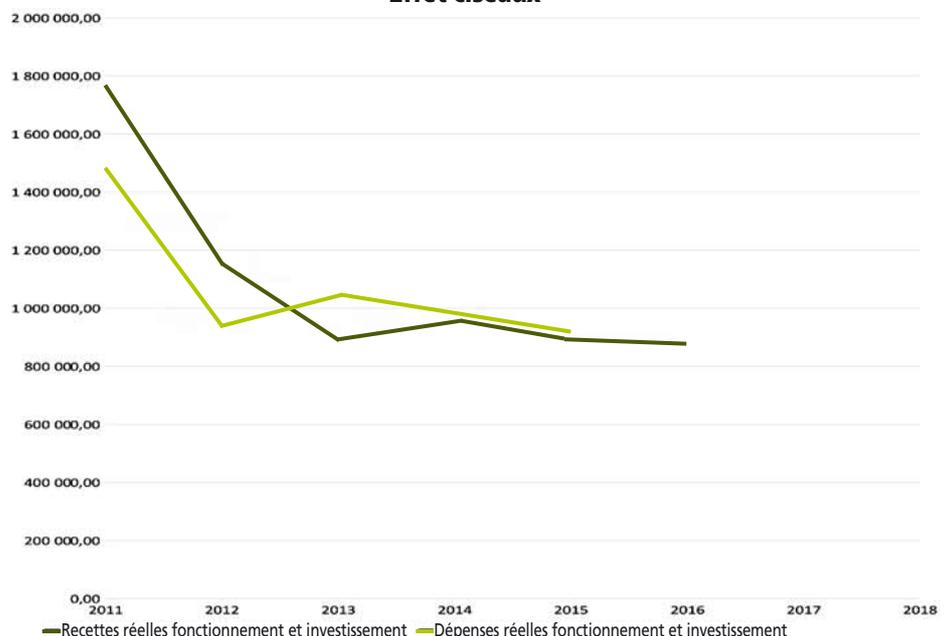
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
020	Dépenses imprévues	431,16 €	001	Solde d'exécution reporté	11 661,68 €
16	Emprunts et dettes	5 200,00 €	40	Opération d'ordre	6 913,00 €
21	Immobilisations corporelles	624,68 €			
1	Solde d'exécution reporté	657,16 €			
TOTAL 6 913,00 €			TOTAL 6 913,00 €		

	Recettes réelles fonctionnement et investissement	Dépenses réelles fonctionnement et investissement
2011	1 773 547,53 €	1 486 827,99 €
2012	1 158 159,80 €	944 748,25 €
2013	896 453,41 €	1 047 823,03 €
2014	957 918,94 €	989 544,43 €
2015	891 305,51 €	915 734,08 €
2016	876 305,51 €	
2017		
2018		

Détail des recettes section de fonctionnement 2016	Montants
Recensement	2 211 €
Participation de la 3C2V	320 886,00 €
Taxes	223 973,00 €
Droits de mutation	5 000,00 €
Dotations de l'Etat	64 084,00 €

Détail des recettes section d'investissement 2016	Montants
Subvention de la section fonctionnement	100 000,00 €
FCTVA	12 388,00 €
Taxe d'aménagement	5 000,00 €

Effet ciseaux



CCAS

Participation pour les séjours "vacances" et "scolaires"

Le Centre Communal d'Action Sociale alloue aux familles, une aide financière pour les séjours "vacances" et "scolaires" (classe de mer, neige, nature) de leurs enfants :

- participation d'après le quotient familial

- âge maximum retenu : - 16 ans
- durée maximum de prise en charge : 15 jours sur l'année civile

- règlement : aux organismes de vacances*

* aux familles (dans le cas où le centre ne peut facturer directement au CCAS)

Barème sous réserve que le tarif restant à charge des familles après la participation du CCAS soit au minimum de 1,00 € :

QUOTIENT FAMILIAL	SEJOUR SANS HEBERGEMENT Participation du CCAS	SEJOUR AVEC HEBERGEMENT Participation du CCAS
De 0 à 250 €	10,00 €	15,00 €
De 251 à 400 €	8,00 €	12,00 €
De 401 à 550 €	7,00 €	10,00 €
De 550 à 700 €	5,00 €	8,00 €
De 700 à 850 €	3,00 €	5,00 €

Pôle services

La mise en place de ce pôle services a bien démarré. Sandrine De Sousa propose un service d'aide (constitution de dossiers administratifs, demande d'aide sociale...). Elle reçoit en mairie sur RDV ou se déplace au domicile des personnes.

Elle est aidée dans sa mission par Isabelle

Milési (Membre extérieur du CCAS représentant l'ADMR).

Pour contacter ce service : poleservices.polienas@gmail.com ou au secrétariat de Mairie.

Danièle Allibe
Vice-Présidente CCAS

Anniversaires



● Anniversaire de "Fonfon" Lambert, 93 ans, doyen des Poliénois, en compagnie de Madeleine Charvet, doyenne des Poliénoises.



● Anniversaire de "Santo" Agarossi entouré de sa famille, des membres du CCAS, et de Bernard Fournier.

Urbanisme

Rappel : Nouvelles démarches pour les dossiers d'urbanisme

Suite au désengagement des services de l'Etat, depuis le 1^{er} juillet 2015, ce n'est plus la DDT qui instruit les dossiers d'urbanisme mais la Communauté de communes du Pays de Saint Marcellin.

Cette instruction nécessite l'utilisation d'une application informatique. Il est donc nécessaire de venir déposer tout dossier d'urbanisme en mairie, sur rendez-vous d'une semaine sur l'autre, pour qu'un récépissé soit délivré suite à l'enregistrement des pièces dans cette application. Les dossiers d'urbanisme

peuvent être déposés le lundi de 15h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires (de 17h à 18h30 en période scolaire) ou le jeudi après-midi de 14h30 à 17h30 sur rendez-vous.

Pour toutes questions d'urbanisme, vous pouvez contacter Madame Navarro, en charge de l'urbanisme, par e-mail : urbanisme@polienas.fr.

Nous vous rappelons, que toute modification ou création de construction, doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Informations

Dépannage ERDF

09 72 67 50 38

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

09 69 32 18 53

Permanences du Maire et des Adjointes

Permanences du Maire :

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h.

Permanences des Adjointes :

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30.

Le dernier samedi du mois de 10h à 12h.

IMPORTANT :

Les permanences sont sur rendez-vous uniquement. Pour prendre rendez-vous :

• Par téléphone : 04 76 07 04 28

• Par courriel : mairie@polienas.fr

• Sur internet :

www.polienas.sud-gresivaudan.org, rubrique vie municipale

> conseil municipal

> demander un rendez-vous avec un élu

Permanences juridiques

Une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Ordre des Avocats du Barreau de Grenoble et le Conseil départemental de l'Isère. Dans ce cadre, des permanences juridiques gratuites sont proposées, sur rendez-vous dans les locaux de la Maison du Conseil départemental à Saint Marcellin, avenue Jules David - Tél. 04 76 36 38 38 — fax 04 76 36 38 00.

Ces permanences sont ouvertes à tous :

particuliers, entreprises, associations... Elles sont assurées par Maîtres Céline Beraldin et Sophie Ladet, compétentes dans l'ensemble des domaines du Droit. Elles seront présentes les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis de chaque mois, de 14h à 17h, pour vous conseiller dans vos démarches et vos résolutions de litiges.

Pour prendre rendez-vous, contacter Madame Nadine Louis à la Maison du Conseil départemental tous les jours sauf le mercredi au 04 76 36 38 38.

Travaux

Une plantation d'arbustes près du pont des Tapes

Cet hiver, la parcelle de bois située près du pont des Tapes a été totalement nettoyée. Les arbres ont été coupés et broyés. Ce terrain a été mis à disposition des chasseurs, par le syndicat des digues, dans le cadre des actions environnementales, préconisé par la DDT *Le canal nettoyé.* (Direction Départementale des Territoires). Une délégation de chasseurs, encadrée par le président de l'ACCA de Poliénas,



(Association Communale de Chasse Agréée), Alain Rouleau et par le président du syndicat des digues, Pierre Soullier, a procédé à la replantation de la parcelle. La mairie a été partenaire de cette action. 90 arbres et arbustes ont été plantés, dont des conifères et arbres à graines variés afin de favoriser l'espace à oiseaux. Une circulation interne a été aussi réservée afin de laisser l'accès aux chasseurs et de pouvoir entretenir cet espace boisé.

Cérémonie

L'hommage à Jean Visini



● Dépose de gerbe devant la stèle.



● Recueillement et hommage sur la tombe de Jean Visini.

Le 30 mars 1957 est une date que les anciens combattants d'Algérie n'oublieront jamais, car c'est ce jour-là que leur ami Jean Visini, âgé alors de 22 ans, est tombé sur le champ de bataille, dans la région de Batna en Algérie, après un violent accrochage avec les rebelles. Alors ce mercredi, une grosse délégation de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie) du secteur de Tullins-Vourey ainsi que d'autres porte-drapeaux du secteur, ont commémoré ce triste anniversaire. On notait aussi la présence de la famille de Jean, des élus, des associations locales. Cette année, le maire avait souhaité la présence des enfants de l'école, seulement 7 étaient présents. Après que Solène Allibe ait lu le message du secré-

taire d'état aux anciens combattants, en mémoire de l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, Albert Sauze secrétaire de la Fnaca a rendu un hommage solennel à Jean Visini. Le maire et Daniel Dallay ont déposé une gerbe de fleurs près de la stèle et tous se sont rendus ensuite au cimetière. Jean Tersen président de la Fnaca a remis une nouvelle plaque souvenir, et ce sont alors Chantal Visini (nièce de Jean) et Serge Sibut qui ont déposé plaque et fleurs sur la tombe. Une minute de silence a été observée mettant un terme à cette cérémonie. Au cours de cette commémoration, le maire a remis le drapeau tricolore pour les anciens combattants de Poliénas.

Départ

Au revoir Claire !

Par sa gentillesse, Claire Grand, secrétaire de mairie depuis décembre 2014, était appréciée par tout le monde. Pourtant, lundi 21 mars, elle



a dit au revoir aux élus et au personnel communal. En effet, du haut de ses 24 ans, Claire avait trouvé son premier emploi à la mairie de Poliénas. Une belle opportunité professionnelle s'est ensuite présentée, et elle n'a donc pas voulu laisser passer cette chance. Lors d'une petite mais sympathique réception, c'est avec beaucoup d'émotion qu'elle a dit le plaisir qu'elle avait eu à travailler avec les élus et avec le personnel. Ce premier poste lui a permis d'apprendre beaucoup de choses. Emotion partagée par toute l'assistance, à l'instar du maire, Bernard Fournier qui l'a chaleureusement remerciée pour son professionnalisme et pour tout ce qu'elle a su apporter de positif à la mairie.

B.P.

Mémoire

Qui était Jean Visini

Chaque année, le 30 mars, les anciens combattants d'Algérie, la municipalité et le village rendent hommage à Jean Visini, inhumé dans le cimetière de Poliénas.

Jean est né le 11 juillet 1935. Il a travaillé dans les mines de La Mure avant de partir combattre en Algérie.

Promu Caporal-Chef, il a été pris en embuscade avec son bataillon. Il a laissé sa vie sur le champ d'honneur le 30 mars 1957, dans la région de Batna en Algérie, sur la côte 810, et ce, quelques jours avant son retour en France. Il n'avait que 22 ans.

A côté du monument aux morts, une stèle sculptée par Gilles Vitaloni, a été érigée en sa mémoire. On peut y voir 2 symboles : une branche de noyer pour notre région et une branche d'olivier pour la terre d'Algérie.

Charte forestière

L'état des chemins forestiers, c'est l'affaire de tous !



Notre commune fait partie du territoire des Chambaran, doté depuis 2009 d'une Charte forestière. Il s'agit d'un outil d'animation et de développement de la filière forêt-bois sur le massif. Il permet d'engager des actions visant à améliorer la gestion, l'exploitation et l'usage de la forêt dans le respect de toutes ses composantes : sociale, environnementale et économique. En particulier, la Charte fores-

tière pilote depuis peu une action qui vise à un meilleur encadrement des chantiers forestiers.

Désormais, tout chantier forestier se déroulant sur la commune de Poliénas devra être déclaré en mairie, en amont du commencement des travaux.

• Pourquoi une telle démarche ?

- Parce que la filière bois se développe et les moyens d'exploitation se modernisent beaucoup plus rapidement que les voiries, d'où des dégâts parfois très importants sur les chemins forestiers.

- Parce que les professionnels qui travaillent en forêt ont bien conscience que les chemins forestiers sont leur outil de travail. Et pourtant, même après remise en état, ils pâtissent de l'incivilité de quelques usagers et du regard du grand public.

- Parce que les mairies enregistrent de plus en plus de plaintes des usagers (promeneurs, chasseurs, ramasseurs de champignons...) qui constatent les dégâts.

• Qui est concerné par cette démarche ?

- Le propriétaire forestier si c'est lui qui

extrait le bois, sinon celui qui achète la coupe et l'entrepreneur qui effectue les travaux forestiers

- La mairie de notre commune car c'est elle qui est chargée de l'entretien des voies communales et chemins ruraux.

• Comment procéder ?

1) Le propriétaire, ou l'acheteur de la coupe (suivant les cas) informe la mairie du chantier qu'il envisage d'effectuer (localisation, nature, calendrier approximatif).

2) Un rendez-vous est pris sur le terrain pour effectuer un état des lieux avant chantier.

3) A l'issue du chantier, un second état des lieux est réalisé. En cas de dégradation constatée, il est précisé au professionnel la nature des travaux de remise en état à effectuer.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. Vous pouvez également poser toutes vos questions à Olivia Marois, animatrice de la Charte forestière des Chambaran au 04 76 36 30 76, ou encore vous rendre sur le site internet dédié, à l'adresse suivante : <http://charteforestiere-chambaran.fr/>

Préfecture de l'Isère

Direction Départementale des Territoires

Information départementale relative aux autorisations de défrichage

Suite aux évolutions réglementaires en matière de défrichage et aux interrogations de nombreux acteurs des territoires sur l'application de cette réglementation, une doctrine départementale relative à la mise en œuvre des mesures compensatoires liées aux autorisations de défrichage a été élaborée. La présentation d'une première version du document a réuni les principaux acteurs concernés le 6 juillet 2015 à la Direction Départementale des Territoires de l'Isère. Suite aux nombreuses observations et suggestions apportées lors de cette réunion ainsi qu'aux instructions techniques communiquées par le ministère de l'Agriculture, ce document a pu être finalisé et communiqué pour consultation auprès de tous les acteurs du territoire et

de la forêt en décembre 2015. Puis, il a été présenté et validé dans sa version finale lors de la séance du 26 janvier 2016 de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Agricoles, Naturels et Forestiers (CDPENAF).

Trois enjeux particuliers sont à prendre en compte, identifiés à l'échelle du département de l'Isère :

- Les continuités écologiques dans le Nord Isère, le sillon Alpin et la région grenobloise,
- L'ouverture des paysages et le maintien de l'activité agricole et pastorale, notamment en zone de montagne,
- La préservation des forêts alluviales.

Ce document est téléchargeable à l'adresse : www.isere.gouv.fr



Clin d'œil Où sont nos bistrots d'antan ?



C'est avec nostalgie, que je vais vous parler des petits bistrots de notre commune pour la plupart disparus de nos jours. Au Puits, on pouvait trouver "L'Ombrage rêvé" tenu par Monsieur et Madame Gage. Il faisait également hôtel et restaurant. Bon nombre d'enfants y ont dégusté leur première glace pendant que les parents jouaient aux boules.

Situé sous la gare, on pouvait trouver le bar-restaurant tenu par Madame Girard. Beaucoup de chauffeurs routiers y déjeunaient à midi. La salle était toute vitrée avec de petits carreaux et comprenait 8 tables recouvertes de nappes à carreaux rouges et blancs. Un grand nombre d'enfants y ont bu de bonnes orangeades. A Rochefort, il y avait le bistrot de Jean Fugier. Il donnait directement sur la route, et sur le devant, un petit trottoir où les clients prenaient le frais les soirs d'été. La salle contenait 8 tables, mais c'est dans la cuisine que se tenaient les fidèles clients qui regardaient la télévision en buvant leur blanc limé ou leur café. C'était le rendez-vous des routiers les jours de semaine, et le dimanche, c'était le rendez-vous des joueurs de belote. On pouvait y acheter

des paquets de cigarettes : les gaULOises et les gitanes. En traversant la route, il y avait un terrain de boules et les toilettes en bois. Deux fois dans l'année, le coiffeur de Tullins, Monsieur Sérano, venait couper les cheveux, en général aux mois d'avril et en septembre avant la rentrée scolaire. Jusque dans les années 70, le maréchal-ferrant de Tullins, Monsieur Pinjon, venait s'occuper des chevaux, surtout ceux

de Monsieur Brun qui tiraient le corbillard. De nos jours, on peut toujours voir sur le devant, un anneau où les gens attachaient leurs chevaux. A l'entrée du village, il y avait l'enseigne "Casino" avec sur la droite l'entrée de l'épicerie et sur la gauche l'entrée du bar. Dans la salle du bar, il y avait 6 tables ainsi qu'un baby-foot. Le bar du "Casino" était le point de rencontre lors des mariages et des enterrements. Qui n'a pas connu la famille Chabert, que l'on appelait familièrement le "coco" et la "cocotte", aidés par leur fille Yvette ? A leur départ à la retraite, il a été repris pas la famille Faure, puis par René Chabert et ses enfants, et enfin par Yannick Lefèvre. Dans le village, jusqu'au début des années 60, il y avait le café Millier. Là une grande porte vitrée, 5 tables en bois et dans le fond la télévision. Beaucoup de Poliénois venaient voir la télévision et écouter la radio. De nos jours, "L'Ombrage rêvé" existe toujours, tenu par Philo Petitpas, et sur la place du village se trouve 'Le bon esprit', épicerie et bar tenu par Eléonore et Raphaël.

Dolores Oria

Traiteur Servi, sur un plateau !



C'est nouveau à Poliénas, depuis quelques semaines, Karen Geoffroy propose un service traiteur intitulé "Sur un plateau". Une nouvelle prestation pour les particuliers, les entreprises et les associations. Sa devise est : "C'est frais, c'est salé, c'est sucré".

Karen est installée à Poliénas, au hameau de la Thivollière, depuis près de 3 ans. Elle est mariée à Kévin et ils ont deux enfants, Emmy, 3 ans et Timéo 21 mois. Karen est dotée d'un BTS, Arts culinaires et de la table, mention traiteur. C'est dans un local qu'ils

Patrimoine

L'harmonium restauré



Datant des années 1860, l'harmonium installé dans l'église St Jean-Baptiste de Poliénas, vient d'être restauré et a pu faire raisonner ses notes de musique à nouveau. En effet, depuis 1980, il était au repos et dormait en attendant de recevoir une cure de jouvence. C'est France Carron qui le faisait vibrer chaque dimanche au cours de la messe dominicale, et ceci durant une trentaine d'années. Ensuite, il avait été remplacé par un orgue électronique. Soucieux de sauvegarder le patrimoine, il avait donc été décidé de le remettre en état de marche. C'est chez un spécialiste de Rives qu'il a subi un gros nettoyage et qu'il a été réajusté. Au cours de la messe célébrée par le père Claude, Sylvain Obando, musicien averti, s'est installé derrière le clavier. Aux commandes des pédales, il a accompagné les chants et cantiques pour le plus grand plaisir des paroissiens et sous le regard ému de France Carron. C'est la municipalité qui a financé en grande partie cette restauration et le conseil paroissial a complété. A l'issue de la messe, un apéritif a été offert aux paroissiens et aux élus pour fêter cet événement.

ont totalement transformé en laboratoire, qu'elle prépare ses petits plats, tout en optimisant les produits locaux et tout ça sous l'œil bienveillant de son mari, Kevin.

Ce jeune couple est déjà bien connu par nombre de Poliénois, puisqu'il s'est investi, à plusieurs reprises, dans les manifestations organisées par le sou des écoles, alors que leurs enfants ne sont pas encore scolarisés ! Nous souhaitons bonne chance à Karen dans sa nouvelle activité
Contact : 06 21 84 30 32
e-mail : surunplateau.kg@gmail.com

Sport et cancer Une antenne en Sud Isère

L'association Cami sport et cancer de l'Isère, présidée par Le Dr Isabelle Gabelle Flandin, oncologue, radiothérapeute au CHU de Grenoble, a ouvert une antenne en Sud Isère, à Tullins. Les cours sont animés par Karine Lemasson, éducatrice médico-sportive, titulaire du diplôme universitaire "sport et cancer" de la faculté de médecine Paris 13. La Cami sport et cancer accompagne les personnes en traitement ou en rémission d'un cancer, dans les programmes d'activité physique et sportive. Le projet de la CAMI est de faire de la pratique de l'activité physique un allié majeur du parcours de soin et de vie notamment à destination des malades dans les territoires ruraux, des populations précaires et des séniors fragilisés par la maladie. En Isère, elle s'adresse aux femmes et aux hommes touchés par un cancer et ce, dès le début du diagnostic et à tout moment du parcours de soins. Elle vise à amener les patients à pratiquer une activité physique régulièrement pendant la période de traitement et à les préparer à rejoindre d'autres structures pendant la période de rémis-

sion. Les aidants (conjoint(e), famille, autre) peuvent participer aux séances. Elle prend en compte le type de cancer, la nature des traitements, les souffrances exprimées, les contraintes de l'âge, les niveaux d'activité pratiquée et les besoins des patients. Le programme proposé est un moyen formidable pour vous aider à utiliser vos ressources malgré la maladie en diminuant les effets secondaires des traitements, en améliorant la qualité de vie, et en réduisant les risques de récurrence. Les activités sont encadrées par des professionnels formés en cancérologie. Cette formation permet une qualité d'observation approfondie de chaque pratiquant, de posséder une véritable expertise des aspects médicaux, physiques et psychologiques du cancer et de proposer une pratique corporelle qui s'appuie sur une pédagogie très spécifique à la pathologie. Avant le 1^{er} cours, un entretien de bilan initial est mené par l'éducatrice de la Cami du secteur (Karine Lemasson sur Tullins). Grace aux subventions (ligue contre le cancer, AG2R La Mondiale) et aux dons, la CAMI peut déployer ses forces sur

des territoires ruraux. Le coût réduit, de la mise à disposition de locaux à Tullins (MJC) permet de diminuer les coûts de fonctionnement. Enfin, l'association "espoir Isère cancer" dont l'objectif est d'améliorer la vie des malades et de leurs proches, soutient financièrement les patients en difficultés. Pour chaque cours, la fréquentation ne dépasse pas 12 personnes. L'adhésion à l'année est de 20 € et 5 € la séance. Le 1^{er} Juin à l'espace P. Berthet à Gières, un concert de musique classique avec entrée libre sera proposé au profit de la CAMI. Pour citer les paroles d'Alain : "j'ai été surpris de voir que pratiquer une activité physique le jour même ou au lendemain de ma chimio, me permet de mieux endurer mes traitements..."
Contact : Cami.38@sportetcancer.com
Karine Lemasson EMS Tullins : 06 82 04 05 07
Marie Borlet EMS Voiron : 07 82 81 95 81
Site : <http://www.sportetcancer.com>



Relais Assistants Maternels Un espace d'information et d'orientation

Les animatrices du RAM vous accueillent au sein du relais :

- Un espace de rencontre, d'information, d'animation et de partage
- Un service destiné aux parents, futurs parents et professionnels de l'accueil individuel et collectif
- Un lieu pour favoriser l'éveil et le bien-être du jeune enfant

Contact : Pôle services - 3 av. Brun Faulquier
38470 Vinay - 04 76 38 94 74
ram.3c2v@orange.fr



Vous êtes parent
d'un ou plusieurs enfants de moins de 3 ans,
le RAM est un espace d'information et d'orientation

- Les différents modes d'accueil (assistants maternels, multi-accueil, etc.)
- La période d'adaptation
- Le contrat de travail
- Les aides financières de la CAF

Vous êtes assistant maternel ou employé à domicile,
le RAM est un espace d'échanges

- Matinées de rencontre entre enfants et professionnels
- Temps d'échanges entre professionnels
- Devenir assistant maternel
- Vos questions sur l'enfant et/ou la relation avec les parents
- Des informations sur le développement et l'éveil des jeunes enfants

L'ALBENC - BEAULIEU - CHANTEMSE - CHASSELAY - COGNIN-LES-BORGES - CRAS - LA RIVIERE - MALLEVAL-EN-VERCOIRS - MONTAUD - MORETTE - NOTRE-DAME-DE-L'OSIER - POLIENAS - QUINCIEU - ROYON - SAINT-SERVAIS - SAINT-GUENTIN-SUR-ISERE - SERRE-NERPOL - VARACIEUX - VAILLIEU - VINAY

TAXI POLIÉNAS

Taxi

Pianfetti

Daniel

24h/24

Tout transport :

- Dialyse • rayons • gares
- médical assis • aéroport...

Tél./Fax **04 76 07 82 10**
Portable **06 79 41 09 36**
Siège social : La Contamine — 38210 Tullins
Stationnement : POLIÉNAS

Le Bon'Esprit

Bar, Epicerie, Snack*

Poliénas

Ouvert tous les jours !!

Tel: 04.76.07.84.95

Lun au Ven
6h45 - 13h
16h30 - 20h
Sam - Dim
8h - 13h
16h30 - 22h

PLANNING DES MANIFESTATIONS

DATES	MANIFESTATIONS	ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	LIEUX
Dimanche 1 ^{er} mai 2016	Paëlla et vente de fleurs	Sou des écoles	place Dr Valois
Dimanche 15 mai 2016	Handi-Tuning Show	Handi-Tuning	
Samedi 28 mai 2016	Lectures et dégustations	Jardin des Mots	place devant la bibliothèque
Dimanche 29 mai 2016	Repas fête des mères et des pères	Club de la Marcousse	salle polyvalente
Vendredi 3 juin, samedi 4 juin 2016	Gala Polidanse	Polidanse	salle polyvalente
Dimanche 19 juin 2016	Kermesse des écoles	Sou des écoles	école et salle polyvalente
Mardi 21 juin 2016	Gala baby gym	Baby Gym	salle polyvalente
Samedi 25 juin et dimanche 26 juin 2016	Vogue	Comité des fêtes	place Dr Valois
Samedi 2 juillet 2016	Tournoi de Tennis	Tennis Club	stade de La Marcousse

COMITÉ DES FÊTES

Soirée théâtre

Le comité des fêtes a organisé le 14 février, une journée théâtrale en proposant deux représentations. C'est la troupe tullinoise Art'Scène qui est venue distraire et amuser le public avec leur comédie intitulée "Et bio dis donc".

Le 15 mai prochain, le comité des fêtes sera présent au Handi Tuning Show et assurera la restauration de midi (paëlla), ainsi que la buvette. Pour la vogue de la St-Jean qui aura lieu les 25 et 26 juin, les festivités sont en cours de préparation. Durant ces deux jours, le comité des fêtes proposera des animations ainsi qu'un repas samedi soir et dimanche à midi.





Cusin froid
Climatisation
Energies Renouvelables

- Climatisation ● Pompes à chaleur
- Plomberie Froid commercial et industriel
- VMC

Installation, SAV, Entretien

Kevin CUSIN
L'Ormendière - 38210 POLIÉNAS 06 79 01 63 92

Devis gratuit,
dépannage
24h24 - 7j/7



Cecillon
TRAITEUR
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
RESTAURATION SCOLAIRE

SIÈGE SOCIAL : 7, rue Auguste Favot - 38470 VINAY
CUISINE CENTRALE : ZA des Levées - 38470 VINAY
Tél. 04 76 36 90 30 - Fax 04 76 36 65 30
Mail : cecillon.traiteur@orange.fr - www.cecillon-traiteur.fr

ÉLAGAGE

Taille - Débroussaillage
Tous travaux d'accès difficile
sur cordes

"Les Arpents Verts"

Jean-Michel MILLIER - POLIENAS
les-arpents-verts.monsite.wanadoo.fr/migsjeanmi@wanadoo.fr

06 80 11 94 24



ASSISTANTES MATERNELLES

Temps collectifs



● Journée carnaval.

Au cours de ce premier trimestre de l'année, les assistantes maternelles se sont rencontrées à plusieurs reprises, soit dans le cadre du RAM (Relais Assistants Maternels) soit à leur propre initiative.

Lors des temps collectifs organisés toutes les deux semaines, enfants et assistantes maternelles se sont rencontrés au foyer municipal et ont participé à des ateliers de peinture, découverte, motricité, lecture, comptine etc.

Le carnaval du Ram a été organisé à Poliénas le 9 février et a réuni 17 assistantes maternelles du secteur, 32 enfants et 2 parents.

Une formation informatique s'est déroulée à Poliénas, grâce à la municipalité qui a accepté de prêter une salle, durant trois samedis. Sept assistantes maternelles, dont trois du village, ont pu suivre cette formation de 20 heures en cours et 20 heures à leur domicile. Elles ont toutes reçu leur diplôme à l'issue de cette formation.

Le 5 avril dernier, le RAM a proposé un temps de lecture dans le cadre de "lectures en fête, pour petites et grandes oreilles". Bonne ambiance à la bibliothèque municipale. Quatre séances de psychomotricité se sont déroulées à St Quentin sur Isère, en présence de Dominique Sellez, psychomotricienne, suivies d'une soirée débat avec visionnage de séquences filmées. D'autre part, les assistantes maternelles de la commune organisent, à leur initiative, des rencontres et des ateliers de bricolage : Chandeleur, Mardi gras, chasse aux œufs, rien ne leur échappe !



● A la chasse aux œufs.



● Formations sur la commune de Poliénas.

ASP FOOT

Hommage à Mohamed Naït-Sidous

L'ASP foot est en deuil suite au décès de leur ami "Momo". Les dirigeants, les joueurs actuels et les anciens qui ont porté le maillot aux couleurs locales, rouge et noir, ont été émus et attristés par la disparition brutale de Mohamed Naït-Sidous, à l'âge de 38 ans. Marié et père de famille, Momo comme l'appelaient familièrement ses collègues, a joué au foot durant de nombreuses années à Poliénas et était apprécié de tous. Il restera dans la mémoire des footballeurs pour sa gentillesse, sa bonne humeur et les bons moments partagés au sein de l'ASP.



B.P.



● Soirée du loto.

VENTE ET RÉPARATION ORDINATEURS - PIÈCES DÉTACHÉES
ADMINISTRATION RÉSEAU - CONSEIL ET AUDIT

NetForSpeed
Informatique

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

David ENTRESSANGLE
Gérant

david@netforspeed.com - 06 24 40 32 09

INTERVENTION À DOMICILE* ET À DISTANCE
* Isère uniquement


CHARVET
Romain

Electricité Générale
Neuf et Rénovation

Dépannage
particuliers et professionnels

06 43 36 92 96
rcharvet@hotmail.fr

ECHIQUIER POLIÉNOIX

Un week-end sportif

Allier activités cérébrales et physiques était le défi des 12 et 13 mars dernier, défi risqué mais relevé. L'échiquier Poliénoix a réuni adhérents et sympathisants au col de Romeyère pour un week-end sportif en journée et récréatif en soirée.

Avec dans les cœurs, le soleil qui manquait à l'extérieur. Chaque participant a pu goûter aux joies de la randonnée raquettes et aux jeux proposés par chacun. L'expérience a été une réussite, tous se sont donnés rendez-vous l'an prochain, pour une nouvelle sortie.



MOTO CLUB À LA NOIX

A vos agendas !

L'assemblée générale du Moto Club à la Noix s'est tenue le vendredi 4 mars 2016. Un nouveau bureau a été élu. Président : Alain Gouy-Pailler - Vice président : Joël Muzellier - Trésorier : Johnny Politano - Trésorier Adjoint : Philippe Honoré - Secrétaire : Murielle Riboulet-Prost - Secrétaire adjoint : Jean-Claude Coutarel



Le mot du président, Alain Gouy-Pailler, encourage les adhérents à participer aux journées proposées par l'EDSR (Escadron Départemental de Sécurité Routière). Au cours de ces stages, les motards sont sensibilisés sur la conduite à tenir sur la route et ainsi maîtriser les trajectoires. La brigade motorisée de gendarmerie encadre les participants avec des cours théoriques puis pratiques. Les prochaines sessions auront lieu le samedi 7 mai aux Abrets et le samedi 14 mai à Rives.

Les projets 2016 sont nombreux. Le club se réunit tous les premiers vendredis du mois et fait au moins deux balades par mois lorsque le temps le permet.

Agenda

- Week-end en Ardèche les 14, 15 et 16 mai
- Sortie au Mont Ventoux les 11 et 12 juin,
- Balade à la journée pour la vogue du village le 25 juin,
- Participation à des grands prix moto.

TENNIS CLUB

Reprise des cours

Avec le retour du printemps, les cours de tennis ont repris. Les féminines sont engagées encore cette année dans le tournoi de printemps organisé par la ligue. Elles ont rencontré les équipes de Vinay, St-Hilaire du Rosier, St-Laurent du Pont. Des victoires et des défaites mais tout ça dans la bonne humeur. A cette occasion, l'ancien terrain de tennis a été réparé afin de pouvoir accueillir les équipes. L'équipe féminine tient à remercier plus particulièrement François, Guy et Christian qui ont donné de leur temps pour la réfection de l'ancien cours. Comme chaque année courant mai juin, le club organise son traditionnel tournoi de fin d'année avec les finales le dernier samedi du mois de juin autour de grillades. Pensez à venir partager ce moment convivial avec nous.

Si l'envie vous prend de taper la petite balle jaune durant l'été, vous pouvez prendre un pass pour cette période. Le demander auprès des membres du bureau.

Nous vous souhaitons un bon printemps sportif.



Le bureau de Poliénoix.



- Electricité
- Plomberie
- Plaquisterie
- Rénovation des piscines
- Traitement de l'eau
- Maintenance
- Pose de coques polyester

AzurElecPiscine

Matthieu MANGIONE Port. 06 79 99 38 99

Malinière, 12 imp. Clovis Mounier
38210 POLIÉNAS

E-mail : azurelecpiscines@free.fr

Chalet à pizzas du ch'ti perdu

Pizzas à emporter ou sur place, plaques de pizzas ou de quiches
plusieurs saveurs, plaques de tartes aux pommes ect.

Jean Michel Avez
jeanmichel.avez@aol.fr

81 allée du chateau 38210 Polienas
Tel: 06/73/77/37/22
A partir de 18h du vendredi
au dimanche
Tel: hors ouverture 06/42/66/54/96
N°SIRET: 53260602700011



JARDIN DES MOTS

Bonjour à tous !

C'est avec plaisir que je vous annonce que la bibliothèque de Poliénas est la plus fréquentée de toutes celles du réseau du Sud Grésivaudan. Sur les 14 bibliothèques en partenariat, proportionnellement au nombre de livres que nous possédons toutes, c'est de très loin celle où il y a le plus d'emprunts. Nous sommes donc très fières de notre bibliothèque, et ce grâce à l'excellent choix de nos livres que nous renouvelons très régulièrement. Un grand merci au travail indispensable de Mercédès Navarro et à l'aide des bénévoles sans qui le Jardin des Mots n'existerait pas ! Pour la 3^{ème} année consécutive, nous vous attendons sous les platanes pour une lecture et dégustation, le samedi 28 mai à 17h30, veille de la fête des mères, nous rendrons hommage aux mamans : "Douceurs et Lectures...", tout un programme !

A très bientôt dans nos murs, cordialement, Séverine Desbrus, présidente du Jardin des Mots.

Nombre de documents prêtés aux lecteurs de chaque bibliothèque

Bibliothèques	MOCCAM				OPAC3D			
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Chatte	30	135	155	171	462	501	607	634
Chevrière	0	29	50	4	29	65	74	57
Cognin	1	0	0	50	128	193	212	292
Poliénas	0	0	0	0	45	318	292	273
Pont en Royans	7	46	125	225	941	1424	1751	1795
Rencurel				1	0	0	7	55
St Antoine l'Abbaye	4	131	137	328	393	472	508	642
St Gervais	1	7	20	28	67	73	78	54
St-Hilaire du Rosier	2	37	61	50	51	158	400	626
St-Just	20	84	118	105	42	93	70	105
St-Marcellin	76	261	543	574	1860	2764	3324	3780
St-Quentin sur Isère				106	387	542	719	789
St Romans	12	39	39	77	35	106	132	188
Vatiliéu					0	22	50	19
Vinay	46	305	455	374	1784	2287	2450	2965
Total	199	1074	1703	2093	6224	9018	10674	12274

	MOCCAM				OPAC3D			
Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de prêts	199	1074	1703	2093	6224	9018	10674	12274

Horaires

- Mardi, 16h30 / 17h
- mercredi, 13h30 / 17h30
- samedi, 10h30 / 12h

SOU DES ÉCOLES

Marché aux fleurs et plants de légumes

Suite à la "matinée diots" du 7 février 2016 qui a été un succès, le Sou des écoles aimerait remercier tous les Poliénois pour leur participation et leur mobilisation. Grâce à vous, nos enfants ont la chance de pouvoir enrichir leur vie scolaire.

Maintenant que le printemps est arrivé et que le soleil est au rendez-vous, il est temps de penser à votre jardin. C'est pour cela que nous organisons un marché aux fleurs et plants de légumes, le dimanche 1^{er} Mai 2016 à partir de 10h. Vous pourrez également profiter de notre Paella à emporter ! Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres vos bons de commandes pour les fleurs et la paella. Vous aurez la possibilité de compléter vos commandes sur le marché dans une bonne ambiance !!!!



MOLLETS DE COTON

Randonnée aux Baux de Provence

50 adeptes de la randonnée se sont retrouvés ce premier week-end d'avril pour de sympathiques balades provençales. Petite randonnée matinale avec l'aqueduc romain de Barbegal, casse-croûte en commun au pied du moulin d'Alphonse Daudet. Continuation sur les Baux de Provence avec la visite du château, de magnifiques panoramas sur les Alpilles. En fin d'après-midi, les fabuleuses carrières de Lumière... "songes d'une nuit d'été"... spectacle coloré et vivant, hommage à la vie de Chagall. Après une bonne nuit au camping "la vallée heureuse", le village de Lamanon nous surprenait. Perché sur la colline, c'est un site exceptionnel à plus d'un égard. Les grottes de Calès sont constituées d'un ensemble troglodytique de 116 grottes dénombrées à ce jour. Nul doute que ce week-end laissera d'excellents souvenirs : des endroits atypiques, de sympathiques chemins de randonnées, de beaux points de vue et toujours une ambiance amicale et agréable qui mêle avec une saveur si subtile, pinède, garrigue et oliveraies.



Agenda

- Mardi 21 juin à 20h : spectacle du Baby-Gym et GRS

LIPS

Ligue de Production de Sourires

Cette année, ceux sont 2 grands "sourires" que l'association LIPS a symboliquement choisi de brûler au Carnaval de Poliénas. L'équipe, renforcée de plusieurs jeunes et dynamiques mamans, avait réalisé des "smileys". Comme chaque année, c'est avec l'école que la fête a eu lieu au mois de mars. Les enfants avaient préparé des chants et des danses qu'ils ont d'abord présentés à tous les parents. Puis ils ont dansé autour des statues et ensuite il y a eu un beau lâché de ballons avec des étiquettes illustrées par des enfants lors d'un atelier des TAPS.

Le feu, les cris de joie et le goûter ont clôturé ce bel après-midi. L'équipe de LIPS tient à remercier les nouvelles petites mains venues nous aider et qui vont sans doute permettre de continuer à faire vivre le carnaval à Poliénas au moins l'année prochaine : Agnès, Céline, Déborah et bien entendu ceux sans qui carnaval ne serait pas : Laurent Marmonier et Samuel Sibut. Merci au Sous des Ecoles qui a bien voulu régler les factures pour les fournitures, et à l'entreprise Caroen Isolation de Vatilieu qui nous a offert toutes les peintures. Merci à Rémi James, venu mettre "le sourire" à nos statues grâce à ses dons artistiques. Merci à l'équipe enseignante et notamment au professeur de musique Luc, qui s'investit beaucoup pour cette manifestation. Merci à la mairie qui nous soutient pour que cette belle journée ait lieu et merci à toutes et à tous d'être venus, avec ou sans vos gâteaux ! A l'année prochaine !

Séverine Gaillard et Séverine Desbrus



CLUB DE LA MARCOUSSE

Rétrospective

Jeudi 3 mars, une cinquantaine de personnes était présente pour notre assemblée générale en présence de Danielle Allibe, adjointe et vice-présidente du CCAS. Après le rapport d'activités et le bilan financier, quelques précisions sur le planning 2016. Deux concours de belote sont prévus et deux voyages d'une journée. Le premier : balade gourmande sur les balcons de Chartreuse et le second : repas croisière sur La Mira, au lac de Monteynard. A l'issue de cette journée un lunch a été offert aux adhérents.

Beaucoup de tristesse pour les adhérents du club, suite au décès de notre amie Ghislaine Giry. Elle était rentrée au club sous la présidence de Mme Zala en 1990 avec Jean, son époux. C'était une personne attachante, qui participait à toutes les activités et sorties. Elle avait toujours un petit mot pour raconter une histoire ou une petite chanson. Elle restera dans notre cœur et nous penserons souvent à elle. Adieu Ghislaine.



● Assemblée générale.

Agenda

- Jeudi 5 Mai, goûter
- Jeudi 19 Mai, voyage au lac de Monteynard
- Dimanche 29 Mai, repas fête des mères et des pères

HOMMAGES

Ghislaine Giry

L'église de Poliénas était bien petite pour accueillir tous les proches et amis de Ghislaine Giry, venus lui rendre un dernier hommage, le vendredi 18 mars. Ghislaine Vache était née le 2 février 1925 à Poliénas. Durant toute sa vie elle est donc restée dans la maison familiale située aux Mièges, dans les coteaux de Poliénas. Le 30 novembre 1945, elle a épousé Jean Giry, décédé en 2003. De cette union, naquirent 5 enfants, dont deux sont décédés, 9 petits-enfants et 14 arrière-petits enfants. Ghislaine a effectué sa vie professionnelle dans une banque durant 15 ans, puis 3 ans

dans un restaurant et durant 15 ans à la clinique de Tullins en qualité d'aide-soignante. Elle a aussi effectué un mandat de conseillère municipale de 1983 à 1989 et été membre actif du CCAS. Puis, lorsque l'heure de la retraite est venue, c'est au club de la Marcousse qu'elle a partagé du bon temps avec ses amis. Les parties de belote n'avaient plus aucun secret pour Ghislaine et elle était toujours présente aux voyages organisés. En décembre dernier, le club lui avait fêté dignement ses 90 ans et la municipalité en avait fait de même, peu avant. B.P.



Moïse Zala, ancien maire de Poliénas



Moïse Zala ancien maire de Poliénas est décédé le 1^{er} avril. Ils sont venus nombreux, rendre un dernier hommage à celui qui fut maire de la commune durant 24 ans et directeur de l'école. Né le 24 mars 1927 à Grenoble, M. Zala a débuté sa carrière d'instituteur en 1951, à Froges, jusqu'en 1959. Puis c'est à Poliénas qu'il s'est installé et qu'il

a inculqué les valeurs de la vie aux petits Poliénois. Malgré sa sévérité, il a su donner de solides bases à tous ses élèves, et aujourd'hui, tous sont reconnaissants envers leur maître d'école même si ce n'était pas facile tous les jours. Il était enseignant des classes de CM1 et CM2 mais aussi directeur du groupe scolaire jusqu'en 1982. En 1971, une nouvelle carrière a débuté pour cet homme intègre ; une carrière politique menée à bien durant de longues années. Il a effectué 4 mandats de maire au cours desquels il a apporté un certain confort et une modernité à son village. On lui doit entre autres, l'amélioration de la distribution d'eau potable dans tous les hameaux, et de l'électricité ; la rénovation et construction de bâtiments publics, notamment la salle des fêtes, le foyer municipal, le stade de foot et ses annexes, le court de tennis, la salle de gym et l'espace socio-éducatif, la création de la classe maternelle et de la cantine scolaire, mais aussi la station de lagunage. Il a aussi fait face à de lourds dossiers tels que celui du legs Olivet et l'aménagement du terrain de la Marcousse par la suite, le remembrement, la construction de l'autoroute. En 1980, il fut élu Conseiller général du canton de Tullins et restera 12 ans, ainsi que

Vice-président du Conseil général chargé du sport et des loisirs durant 7 ans. Il fut élu aussi au Conseil régional durant 15 mois.

Moïse Zala avait reçu les insignes de chevalier des palmes académiques et de chevalier de l'ordre national du mérite. En 1995, il avait été nommé maire honoraire. Depuis cette date, il s'était retiré quelque peu de la vie publique et vivait une retraite bien méritée. Il soutenait alors son épouse Monique, qui était présidente du club de la Marcousse, (club des seniors de la commune). Lui-même étant commissaire aux comptes, tâche qu'il a effectuée jusqu'en 2009. Il était le président d'honneur de ce club, cher dans le cœur du couple. Marié à Monique depuis le 25 août 1951, Moïse Zala était père de 6 enfants : Christine, (décédée), Jean-Jacques, Michel, Frédérique, Chantal et Catherine ; grand-père de 13 petits-enfants, dont Benjamin, qui a fait un mandat de conseiller municipal de 2008 à 2014 à Poliénas, pour le plus grand bonheur de son grand-père. Il avait aussi 3 arrière-petits-enfants. Une foule immense est venue dire au revoir, à l'instituteur, à l' élu ou à l'homme qu'il était.

B.P.

M É M E N T O

Agence postale communale

Lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h
Vendredi de 14h30 à 17h
Samedi de 9h à 11h30
Fermée le mercredi
Tél. **04 76 67 48 92**

■ **RAPPEL** : chaque habitation doit avoir une boîte aux lettres aux normes avec le nom lisible du titulaire.

Bibliothèque

Ouverture au public :

mardi de 16h30 à 17h30
mercredi de 13h30 à 17h30
samedi de 10h30 à 12h
Tél. **04 76 07 70 30**

jardindesmots38@orange.fr

Points propres

4 lieux de tri sélectif :

- "les Vignes" - la Gare
- "les Grandes Vignes" direction Tullins
- "Etang de Montenas"
- "Roche Corbières"

Déchèterie de Saint-Sauveur

Tél. 04 76 38 36 94

Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi de 9h à 18h

Régie de Vinay

Eau/Assainissement : **04 76 36 90 57**
service dépannage : 04 76 36 94 01

Déchèterie de Vinay

ZA Les Levées - 38470 VINAY - Tél. 04 76 36 79 29
Lundi, mercredi, jeudi : 13h30-18h
Mardi, vendredi : 9h-12h- 13h30-18h
Samedi : 9h-18h

Tri des déchets : carton, gravats/inertes, tout-venant, métaux, déchets verts, bois, batteries, piles et déchets dangereux.

Mairie

Lundi : 15h30-18h30. Mardi : fermée
Mercredi : 9h-11h. Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h30. Vendredi : 15h30-18h30
• Permanence de Monsieur le Maire sur rendez-vous du lundi au vendredi de 11h à 12h
• Permanence des élus sur rendez-vous
Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 18h30 à 19h30 le dernier samedi du mois de 10h à 12h
Tél. **04 76 07 04 28**
mairie@polienas.fr

Numéros à retenir

- Numéro urgence dans toute l'Europe 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie 17
- Samu 15
- Centre des grands brûlés Lyon 04 72 11 75 98
- Centre antipoison Lyon 04 72 11 69 11
- Enfance maltraitée 119
- Info service violences conjugales 19 39
- Drogues info services (appel gratuit poste fixe) 0 800 23 13 13
- Sida info service 0 800 84 08 00
- Info cancer service 0 810 810 821
- Ass fr de protection et assistance aux personnes âgées 0 800 020 528
- Accueil sans abri 115
- SPA Grenoble Dauphiné 04 76 49 18 23
- Pharmacie de garde 3915
- A Poliénas : cabinet de soins 06 47 83 22 08

Etat civil

Naissances

6 janvier 2016 : Cheryne BOUGRINE
3 mars 2016 : Jules CHAPUIS

Décès

21 décembre 2015 : Maurice COHARD
5 janvier 2016 : Gaston CHARPENAY
14 février 2016 : Andréa GUICHARD née Mounier
12 mars 2016 : Ghislaine GIRY née VACHE
1^{er} avril 2016 : Moïse ZALA

Les anciens combattants ont désormais un drapeau



Mercredi 29 mars avait lieu la cérémonie commémorative en hommage à Jean Visini. A cette occasion et avant que ne commence la cérémonie, le Maire, Bernard

Fournier a eu l'honneur de remettre un drapeau tricolore aux anciens combattants de Poliénas. En effet, c'est sous l'impulsion de Pierre Blunat qui a fait toutes les démarches nécessaires, que la municipalité a accepté de financer ce drapeau tricolore aux insignes des anciens combattants. Pour le Maire, c'est une volonté de la commune de faire perdurer le devoir de mémoire. Gilbert Marcoz, ancien combattant d'Algérie a été désigné porte-drapeau, première mission qu'il a accomplie avec un brin d'émotion. Gilbert Marcoz a effectué son service militaire au BCA (chasseurs alpins) de Briançon et a été mobilisé deux ans en Kabylie.

Exposition



L'exposition "le cercle passionné des amis d'Eve, atelier d'Emile" a présenté ses œuvres le samedi 5 mars, à la salle des fêtes. C'est une première pour ces artistes issus de l'atelier d'Emile, regroupant les œuvres et peintures des 8 artistes présents. Le public a pu découvrir le talent de chacun représenté par ces sculptures très expressives. Evelyne Allirand, à l'origine de cette exposition, était accompagnée de ses amis, Anne-Marie, Rose-Marie, Annie, Séverine, Luc et Roger. On pouvait également découvrir les peintures de Marie Thérèse Masson. Evelyne Allirand participe bénévolement depuis 2 ans, aux activités périscolaires proposées par la commune. Elle peut ainsi transmettre sa passion auprès des enfants, et peut-être susciter de futurs destins artistiques.

> Infos

Nuisances

RAPPEL

Les travaux de jardinage et de bricolage sont autorisés :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Une nouvelle édition au Dauphiné Libéré

Afin de contenter tous les lecteurs de notre **quotidien**, les deux éditions du Dauphiné libéré, la D38 (du Voironnais à la Chartreuse) et la E38 (de St Marcellin à la Bièvre) sont proposées au commerce multi services le Bon'Esprit. Un nouveau présentoir a été mis en place, et, dans l'une ou dans l'autre édition, vous pouvez suivre l'actualité de notre commune. Les abonnés qui souhaiteraient recevoir chaque matin l'édition E38 (de St Marcellin à la Bièvre) doivent contacter le service abonnement au 0 800 88 70 01 (numéro vert), pour en demander le changement.

Site internet de la commune : www.polienas.sud-gresivaudan.org/

Le prochain bulletin "Vivre à Poliénas" paraîtra en juillet 2016 - Annonceurs et sociétés doivent faire parvenir leur communiqué avant le 20 juin 2016

« **Vivre à Poliénas** » - Directeur de publication : Bernard Fournier, Maire de Poliénas

Rédaction commission communication : Danièle Allibe, Lionel Argoud, Delphine Honoré, Fabienne Ledru, Christelle Tavel

Crédit photographique : Brigitte Philibert, correspondante Dauphiné Libéré

Maquette et impression : CRÉAPRIM Tullins 04 76 07 01 23 imprimerie.creaprim@wanadoo.fr - **Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé**